



Adresse postale :
C.P. 897
Hamilton (Ont.) L8N 3P6
www.hamilton.ca

Services de santé publique, EW&CDC
110, rue King Ouest, 2^e étage, Hamilton (Ont.) L8P 4S6
Téléphone : (905) 546-2063 Téléc. : (905) 546-4078

Hamilton

Ville de Hamilton – Exploitation des centres de garde d'enfants pendant la COVID-19

Nettoyage et désinfection, hygiène des mains et équipement/espaces partagés

À jour en date de septembre 2021

Les produits nettoyants et désinfectants d'usage courant sont efficaces contre le virus qui cause la COVID-19. Dans le but de prévenir la propagation de maladies respiratoires, y compris la COVID-19, les services de garde d'enfants agréés devront maintenir leur horaire habituel de nettoyage et de désinfection, en veillant à faire un nettoyage et une désinfection accrus des surfaces et des jouets fréquemment touchés et des jouets portés à la bouche.

On trouvera de plus amples renseignements sur le nettoyage de routine exigé et l'horaire recommandé dans le document [Directives sur la prévention des infections destinées aux centres de garde d'enfants](#) (en anglais seulement) de la Ville de Hamilton.

Tous les produits, y compris les nettoyants et les désinfectants, doivent être étiquetés et gardés hors de la portée des enfants. Les fiches de données de sécurité (FDS) correspondantes doivent être à jour et rangées dans un classeur SIMDUT sur place. Chaque salle de classe et toutes les toilettes doivent avoir leurs propres détergents et désinfectants désignés.

Nettoyage : effectué avec du savon et de l'eau pour éliminer la saleté et la graisse qui peuvent cacher les germes et les protéger contre les désinfectants. Le nettoyage avec de l'eau et du savon permet également de réduire considérablement le nombre de germes pouvant se trouver sur les surfaces.

Désinfection : l'emploi d'une solution désinfectante après le nettoyage éliminera la plupart des germes restants. Un horaire de nettoyage et de désinfection est requis pour s'assurer que ces tâches sont effectuées (une liste de vérification est utile).

Sélection des produits désinfectants

Il est important de choisir un désinfectant approuvé, non périmé, ayant un numéro d'identification du médicament (DIN). Le produit doit convenir à la surface sur laquelle il est utilisé, et le temps de contact (durée pendant laquelle la surface reste humide) doit être réalisable. La Santé publique recommande l'emploi d'un produit ayant un temps de contact plus court de 1 à 3 minutes.

Port d'un EPI pendant le nettoyage

Si les membres du personnel et les étudiants ne sont pas en mesure de respecter la distanciation physique pendant le nettoyage et la désinfection, ils doivent continuer de porter l'EPI (masques médicaux et écrans faciaux). Il est également recommandé que le personnel lise les fiches de données de sécurité (FDS) pour connaître les caractéristiques de santé et de sécurité des produits de nettoyage, des substances ou des produits chimiques qui sont classés comme substances dangereuses ou matières dangereuses, afin de déterminer si le port d'un EPI supplémentaire, comme des gants médicaux, est nécessaire.

Tenue de dossiers

Le service de garde doit produire un horaire de nettoyage et de désinfection pour chacun des groupes, pour les toilettes, pour la cuisine, pour les aires communes, pour les aires de jeu à l'intérieur et à l'extérieur et pour les autres aires utilisées par le programme.

Un registre de nettoyage et de désinfection doit être utilisé pour assurer le suivi des horaires de nettoyage (à l'intérieur et à l'extérieur) et en démontrer la fréquence.

Les pratiques de nettoyage et de désinfection existantes doivent être examinées pour déterminer où des améliorations pourraient être nécessaires, y compris la fréquence et le moment du nettoyage et de la désinfection, les zones à nettoyer et à désinfecter, le choix des produits nettoyants et la sécurité des enfants, le personnel, l'affichage et l'utilisation de l'EPI durant le nettoyage.

Le service de garde doit désigner des membres du personnel, et des suppléants, pour le nettoyage et la désinfection. Ces personnes auront la responsabilité de tenir les registres de nettoyage et de désinfection en y indiquant la date, l'heure, le produit utilisé, le nom du responsable, etc.

Hausse des fréquences de nettoyage

Les locaux des centres de garde d'enfants et des services de garde d'enfants en milieu familial doivent être nettoyés fréquemment.

Au minimum, un nettoyage et une désinfection doivent être effectués deux fois par jour; cependant, un nettoyage et une désinfection plus fréquents peuvent être nécessaires, en fonction de la fréquence d'utilisation et de l'étendue de la saleté.

Aires fréquemment touchées

- Les surfaces fréquemment touchées comprennent, sans s'y limiter, les salles de toilettes (par exemple, appareils sanitaires, robinets), les aires de repas (par exemple, tables, éviers, comptoirs), les poignées de porte, les interrupteurs, les poignées, les bureaux, les téléphones, les claviers, les écrans tactiles, les boutons-poussoirs, les mains courantes, les ordinateurs, les photocopieurs, les équipements de sport et les boutons des fontaines. Ces aires doivent être nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour et plus souvent au besoin.

- Le personnel doit respecter les étapes du changement de couche et d'utilisation de la toilette et veiller à effectuer un nettoyage et une désinfection appropriés entre les changements de couche ou l'utilisation de la toilette.

Espaces et objets partagés

Le risque de transmission associé au partage d'objets est faible. Pour réduire le risque d'infection, au lieu de nettoyer régulièrement les objets partagés, l'accent devrait être mis sur l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains avant et après la manipulation de tout matériel ou objet partagé et l'utilisation des espaces communs. Cette directive s'applique particulièrement aux jeunes enfants qui partagent du matériel pendant l'apprentissage (par exemple, des jouets pour les jeux imaginaires, du matériel de manipulation pour les mathématiques).

Structures de jeux

Bien que le nettoyage et la désinfection des structures de jeux ne soient pas requis, les enfants doivent se laver les mains avant et après les périodes de jeu. Les fournisseurs de services de garde doivent également veiller à maintenir la distanciation physique et à limiter la taille totale du rassemblement sur les terrains de jeux.

Toilettes

Un seul groupe à la fois doit avoir accès aux toilettes, et il est recommandé de nettoyer les installations deux fois par jour.

Linges

Les linges (p. ex. couvertures pour nourrisson et débarbouillettes à usage unique) et les housses de berceaux sont lavés entre chaque utilisation, ou au moins une fois par semaine s'ils sont utilisés par le même enfant. Il n'est pas obligatoire de laver quotidiennement les linges et les housses de berceaux, sauf s'ils sont utilisés par plusieurs enfants.

Chant

Le chant à l'intérieur est permis uniquement au sein de la cohorte. Le personnel doit porter un masque en tout temps et la distanciation est recommandée autant que possible.

Utilisation et restrictions concernant l'équipement et les jouets

Les titulaires de permis et les fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial sont encouragés autant que possible à choisir des jouets et du matériel faciles à nettoyer et à désinfecter (p. ex., éviter les peluches).

Tout jouet porté à la bouche doit être nettoyé et désinfecté dès que l'enfant cesse de l'utiliser.

On encourage les titulaires de permis et les fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial à assigner des jouets et du matériel (p. ex., balles, petites pièces) à un seul groupe ou à une seule salle.

Les jeux sensoriels à l'intérieur et à l'extérieur sont permis (p. ex., bac à sable, table d'eau, etc.). Le matériel partagé doit être nettoyé entre chaque groupe. L'accent doit être mis sur l'hygiène des mains avant et après tout type d'activités sensorielles.

Nourriture

Les titulaires de permis et les fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial devraient suivre les directives régulières de préparation des aliments.

- La nourriture est servie avec des ustensiles.
- Les repas de style familial sont autorisés si les manipulateurs d'aliments utilisent des pratiques adéquates de manipulation et de sécurité des aliments.
- Veiller à ce qu'une bonne hygiène des mains soit pratiquée lorsque le personnel prépare les aliments et pour toutes les personnes avant et après les repas.
- Dans la mesure du possible, les enfants doivent pratiquer la distanciation physique pendant les repas.

Aucun aliment n'est fourni par la famille/en dehors des repas réguliers du programme (sauf en cas de nécessité, et des précautions spéciales doivent être prises pour manipuler et servir la nourriture).

Cas probable de COVID-19 dans le service de garde d'enfants

- Établir un protocole pour déterminer les aires contaminées et un processus écrit décrivant la façon d'effectuer le nettoyage et la désinfection, y compris quand le faire et quand reprendre l'utilisation, les méthodes de nettoyage, l'EPI à porter pendant le nettoyage et l'élimination des déchets.
- Déterminer les aires qui peuvent nécessiter un nettoyage et une désinfection (les objets utilisés par la personne et toutes les surfaces se trouvant à moins de deux mètres de la personne malade) plutôt qu'un nettoyage seulement (comme un couloir ou une pièce où la personne est seulement passée).
- Dans la mesure du possible, utiliser du matériel de nettoyage jetable, comme des lingettes jetables.

Pour obtenir un complément d'information sur le nettoyage et la désinfection, consulter le site Web de Santé publique Ontario à <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet-covid-19-environmental-cleaning.pdf?la=fr>